



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

soutien aux ménages les plus précaires

Question au Gouvernement n° 4340

Texte de la question

SOUTIEN AUX MÉNAGES LES PLUS PRÉCAIRES

**M. le président.** La parole est à Mme Stella Dupont.

**Mme Stella Dupont.** Monsieur le ministre délégué chargé des comptes publics, dans le cadre de la crise sanitaire, le Président de la République, le Gouvernement, les députés de la majorité, et même certains au-delà de nos rangs, n'ont eu de cesse d'analyser les risques, les difficultés sanitaires bien sûr, mais aussi les difficultés économiques et sociales, afin de mettre en œuvre les mesures de soutien adaptées pour éviter une crise majeure. L'activité partielle pour les salariés ou le Fonds de solidarité pour les entreprises, ajustés en permanence au fil du contexte, en sont une illustration.

Notre modèle social et de solidarité a démontré sa pertinence : en témoignent également les 40 000 places supplémentaires d'hébergement d'urgence créées et maintenues en sortie de trêve hivernale, les crédits exceptionnels de plus de 2 milliards exécutés en 2020 sur la mission *Solidarité* ou encore le chèque énergie majoré annoncé tout récemment. Mais à l'heure où l'on constate une reprise économique forte, une baisse du chômage et un surplus d'épargne des Français, je souhaite appeler votre attention sur les ménages qui, malgré ce contexte positif, restent fragiles et ont parfois été encore plus fragilisés par cette crise : des salariés précaires, des indépendants, des jeunes, des chômeurs. Parce que si l'épargne a augmenté de façon globale, les plus fragiles ont accru leur endettement.

La précarité et la pauvreté demeurent une réalité forte. La solidarité doit rester notre préoccupation, pleinement intégrée dans le projet de loi de finances (PLF) pour 2022. J'ai noté différentes mesures telles que le calcul plus juste de l'allocation adulte handicapé (AAH) ; je salue également la recentralisation du RSA pour la Seine-Saint-Denis, département particulièrement marqué par la précarité et la pauvreté, qui a besoin d'un soutien fort et pérenne de l'État. Je suis aussi mobilisée pour faire aboutir le projet du contrat d'encadrement pour les jeunes.

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

**M. Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics.** Vous avez bien fait de souligner que, tout au long de la crise, les mesures instaurées par le Gouvernement avec le soutien du Parlement ont permis de protéger le pouvoir d'achat, par l'activité partielle, par le fonds de solidarité pour les entreprises, par l'ensemble des dispositions – je pense notamment aux chèques adressés aux ménages les plus fragiles : elles ont permis aux uns et aux autres de traverser la crise.

Le projet de loi de finances pour 2022 va poursuivre sa trajectoire. Permettez-moi de citer quelques exemples d'actions de ce projet de loi, qui accompagneront les plus exposés à la crise : nous augmentons le budget du ministère de l'enseignement supérieur, à la fois pour tenir la loi de programmation sur la recherche, et pour

améliorer la vie étudiante, avec 200 millions consacrés tant au maintien des postes d'assistantes sociales qu'à celui des tickets de restau U à 1 euro pour les étudiants boursiers. Nous ferons aussi en sorte de mieux calculer le montant de l'allocation adulte handicapé, en tenant compte de la situation des bénéficiaires qui vivent en couple : 120 000 ménages verront l'allocation augmenter de plus de 110 euros par mois. Nous veillerons également à ce que l'accès à la complémentaire santé solidaire soit plus facile et plus automatique : ainsi, tous les bénéficiaires du RSA y auront accès. Dans le même temps, nous allons maintenir des dispositifs d'hébergement d'urgence, avec des crédits maintenus à un niveau historique : entre le début et la fin du quinquennat, les crédits consacrés à l'hébergement d'urgence seront passés de 1,8 à 2,7 milliards, ce qui témoigne de l'engagement à aider les plus fragiles.

Nous devons également accompagner l'ensemble des Français. Des mesures sont préparées dans le domaine du prix de l'énergie : le Premier ministre les a rappelées. Nous avons aussi la volonté de permettre à tous de retrouver un travail : c'est l'objet du plan d'investissement dans les compétences (PIC), ainsi que des moyens que nous déployons, comme l'a annoncé le Premier ministre, pour accompagner les plus éloignés de l'emploi vers la réinsertion professionnelle. Chacun des axes et chacun des articles du projet de loi de finances ont cet objectif : la solidarité et l'accompagnement de tous sur le chemin de la reprise. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Stella Dupont](#)

**Circonscription :** Maine-et-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4340

**Rubrique :** Pauvreté

**Ministère interrogé :** Comptes publics

**Ministère attributaire :** Comptes publics

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [29 septembre 2021](#)